



Prévenir les risques liés à l'activité physique dans l'industrie (e-learning)

Formation obligatoire Art R4541-8 du Code du Travail



0.33 Heures**0.05** Jour

Référence STD-ELEA155



Aucur



Ce module s'adresse : • à tout acteur de la prévention des risques professionnels (animateur sécurité, responsable d'atelier, médecin du travail, ergonome...) • aux formateurs PRAP • à toute personne exposée à des risques liés à l'activité physique

Objectifs:

- Comprendre l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Connaître les risques principaux au poste de travail
- Appliquer les principes de manutention manuelle

Contenu

Chapitre 1 : Le corps humain et les pathologies Chapitre 2 : Les principes de manutention manuelle

Évaluation

Qualification Intervenant (e)(s)

Non tutoré



Durée moyenne (selon le mode d'utilisation et le profil de chaque collaborateur) : 20 minutes



A l'issue de la formation, l'apprenant est évalué.

L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées.